



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAIS

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes 2022 (année de référence 2021)

	Points obtenus
1- Ecart de rémunération	39
2- Ecart d'augmentations individuelles	10
3- Ecart de promotions	10
4- Pourcentage de salariés augmentés dans l'année suivant le retour d'un congé maternité	-
5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10
Total de points obtenus (sur 85 points maximum)	69
INDEX 2021 (sur 100 points)	81

Objectifs de progression de l'index égalité professionnelle femmes-hommes 2022 (année de référence 2021)

- 1- Ecart de rémunération
 - Maintenir un écart de rémunération à hauteur de 0,1%.
 - *Salariés techniciens et agents de maîtrise de 30 à 39 ans, l'objectif que nous nous fixons est un écart de 1,5%.*
 - *Salariés cadres de 30 à 39 ans, l'objectif que nous nous fixons est un écart de 6%.*
- 2- Ecart de taux d'augmentations individuelles
 - Obtenir un écart de taux d'augmentations individuelles à hauteur de 3%.
- 3- Ecart de taux de promotions
 - Obtenir un écart de taux de promotions à hauteur de 2%.